Comment accélérer notre adaptation au changement climatique ? Le CESE rend son avis

14 NOVEMBRE 2023

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 14/11/2023

Saisine liée : FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ACCÉLÉRER UNE ADAPTATION SYSTÉMIQUE ET JUSTE

Formation de travail liée : <u>COMMISSION ENVIRONNEMENT</u>

Au début du mois d'octobre 2023, le Haut conseil pour le climat (HCC) rendait son rapport annuel et parlait de 2022 comme d'"une année emblématique du réchauffement climatique" et expliquait qu'elle avait "atteint le niveau de température moyen que la France connaîtrait vers 2050-2060 si le réchauffement planétaire atteint +2°C." Face à ce constat alarmant, comment notre société peut-elle accélérer son adaptation aux changement climatiques ? Le CESE rendra son avis ce 14 novembre 2023 à 14h30 : une séance à suivre en direct sur cette page.

Adaptation et atténuation, piliers complémentaires de la transition écologique

La transition écologique bataille sur deux fronts complémentaires : l'atténuation et l'adaptation. Là où la première cherche à limiter les rejets des gaz à effet de serre (GES), la seconde cherche à trouver les formes d'adaptation nécessaires aux conséquences des rejets de GES. Les deux sont complémentaires, car les réussites et les retards pris dans l'atténuation se font ressentir avec 20 ans de décalage, et nécessitent alors de nouvelles manières de s'y adapter.

La France possède pour batailler sur ces deux fronts deux plans complémentaires :

La Stratégie nationale bas carbone (SNBC), pour mener la politique d'atténuation,

et le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Une troisième version du PNACC, volet « adaptation » de la Stratégie Française Énergie Climat (SFEC), annoncé pour la fin de l'année 2023, engage la France dans un scénario à +4°C par rapport à l'ère préindustrielle. Ce nouveau PNACC est l'occasion pour le CESE d'exprimer les attentes et recommandations de la société civile organisée sur ce document de cadrage essentiel.

+4°C en



Vers une adaptation portée par toute la société ?

Le projet d'avis, rapporté par <u>Soraya Duboc</u> (<u>Groupe de la CFDT</u>) et <u>Nicolas Richard</u> (<u>Groupe Environnement et nature</u>) au nom de la <u>Commission Environnement</u> présidée par <u>Sylvain Boucherand</u>, **sera présenté et voté en séance plénière ce 14 novembre 2023 à 14h30.** Cette présentation et ce vote seront précédés d'une intervention de Ronan Dantec, sénateur de la Loire-Atlantique et président de la commission spéciale chargée de l'adaptation au changement climatique au sein du Conseil national de la transition écologique (CNTE).

S'appuyant notamment le <u>dernier rapport annuel du Haut conseil pour le climat</u> (HCC), le CESE affirme son soutien au scénario de $+4^{\circ}$ C par rapport à l'ère préindustrielle dans le prochain PNACC, et répond à plusieurs questions fondamentales :

Face à l'urgence climatique, comment s'assurer du suivi continu de l'adaptation à l'échelle du pays ?

Comment mobiliser l'ensemble de la société autour de l'enjeu de l'adaptation ? Comment faire en sorte que l'effort de l'adaptation soit partagé entre tous de manière juste ? Comment accélérer à travers la pédagogie la prise de conscience et donc le passage à l'action de tous ?

Quel nouveau cadre juridique pour accélérer l'adaptation aux changements climatiques ?

Quelle analyse des risques climatiques pour une adaptation sur le long terme ? Quels outils et méthodes créer pour structurer cette analyse et les actions qui en découleront ?